

« Conseil québécois du patrimoine vivant »

Robert Bouthillier

Rabaska : revue d'ethnologie de l'Amérique française, vol. 5, 2007, p. 238-242.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/019070ar>

DOI: 10.7202/019070ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

d'implanter à l'Université Laval une infrastructure consacrée exclusivement à la recherche expérimentale en muséologie. Des démonstrations des différentes technologies du LAMIC ont animé cette séance de matinée. En après-midi, un colloque a permis à quatorze intervenants du milieu de la recherche et de la pratique professionnelle de s'exprimer à deux tables rondes sur les enjeux de la transmission de la culture à travers une thématique globale ciblée expressément pour cette rencontre sur le mode interrogatif « Le musée, transmetteur de culture ? ». Ce colloque aura permis sans doute de s'entendre sur les termes propres à notre problématique de fond et il a certainement consolidé les liens qu'entretient l'équipe du LAMIC avec l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université de Liège (Belgique), l'Université de la Sorbonne (Paris I), l'Université de Toronto, la Société des musées québécois et l'Association des musées canadiens. Les actes de ce colloque actuellement en préparation seront publiés aux Presses de l'Université Laval à la fin de cette année.

PHILIPPE DUBÉ

Conseil québécois du patrimoine vivant

310, boul. Langelier, bureau 242
Québec (Québec) G1K 5N3

Téléphone : (418) 524-9090

Courriel : cqpv@cqpv.qc.ca

Toile : www.cqpv.qc.ca / www.memoart.qc.ca

L'année 2006-2007 a été pour le Conseil une année de contraste, marquée d'une part par des difficultés d'ordre budgétaire pour lesquelles nous avons dû adopter des solutions de compromis qui ont oblitéré le fonctionnement de la structure, mais d'autre part, et malgré tout, par des réalisations majeures du côté de la structuration du réseau et d'une avancée importante dans le domaine de la formation professionnelle en patrimoine vivant. Mais avant de développer sur nos réussites de l'année écoulée, il convient cependant de revenir sur les difficultés budgétaires rencontrées par le Conseil parce qu'ils sont symptomatiques de la problématique actuelle que rencontrent toutes les structures qui œuvrent dans le domaine du patrimoine immatériel et qu'une solution doit être trouvée à court terme si nous ne voulons plus que le soutien au secteur du patrimoine vivant reste éternellement le parent pauvre des politiques de soutien du patrimoine culturel au Québec.

Pour un soutien financier minimal

Rappelons d'abord que le Conseil est un organisme de regroupement national en culture, reconnu par le ministère de la Culture et des communications (et, depuis peu, de la condition féminine...) du Québec, qui exerce des missions de mise en réseau, de concertation, de représentation, de conseil, de soutien et de valorisation du patrimoine vivant et de ses porteurs. De telles missions exigent un investissement important des membres du réseau (près de quarante organismes adhérents) et nécessiterait normalement, en plus de l'implication militante des bénévoles et des structures adhérentes, une infrastructure de soutien avec du personnel en nombre suffisant pour que puissent être remplies à la fois les tâches de gestion, de coordination des activités et d'animation du réseau. Or, en 2006-2007, le Conseil n'employait toujours, faute de budgets suffisants, qu'un directeur à deux-tiers temps et qu'une adjointe administrative une journée par semaine. Qui plus est, le déficit d'exploitation structurel de l'année précédente, dû à une dotation publique malheureusement insuffisante, a forcé le conseil d'administration à licencier temporairement le directeur de juin à septembre 2006. En plus de cette carence, un malencontreux accident de travail l'a également forcé à deux mois d'inactivité en novembre et décembre, ce qui fait que le Conseil a fonctionné, lors de l'année écoulée, avec un directeur à deux-tiers temps pendant sept mois sur douze...

Dans de telles conditions, on comprend que certaines tâches aient été négligées ou suspendues en 2006-2007, notamment la publication du bulletin de liaison *Paroles, Gestes et Mémoire*. Nous comptons reprendre sa publication régulière à partir de l'automne 2007 si nous obtenons une aide ponctuelle de la part d'Emploi Québec (subvention salariale de six mois pour laquelle nous sommes en attente d'une réponse au moment d'écrire ces lignes). Mais, même si nous obtenons une réponse favorable et que nous pouvons effectivement procéder à l'embauche temporaire d'un chargé d'information, la situation sera la même six mois plus tard. Ainsi, tant que nous serons condamnés à une logique de recherche d'aides ponctuelles sur projets, le fonctionnement de la structure sera soumis aux aléas des acceptations et des refus, des créations et suppressions de programmes, de l'existence ou de l'inexistence d'enveloppes budgétaires affectées à nos missions, etc. Par ailleurs, dans la logique néo-libérale actuelle où certains souhaiteraient que la culture trouve une part accrue de ses financements auprès du secteur privé, il convient de rappeler que le Conseil est un organisme de concertation : ses missions ne comprennent pas la production d'activités publiques lucratives et, n'ayant rien à vendre, ne s'adressant pas à des consommateurs ou des clients mais à un milieu, il lui est difficile voire impossible d'entrer dans une logique de financement de ce type.

Face à ces problèmes et en l'absence d'une politique du patrimoine que tous appellent de leurs vœux (depuis le rapport Arpin, *Le Patrimoine : un présent du passé*, rendu public en 2000 !) et qui devrait naturellement reconnaître la place du patrimoine vivant dans l'ensemble du patrimoine québécois, le Conseil a choisi de consacrer son année 2007 à la sensibilisation du ministère de la Culture face au sous-financement chronique dont souffre le secteur du patrimoine immatériel et dont ses propres difficultés sont indicatrices de la situation de l'ensemble. Fin janvier dernier, nous avons ainsi déposé à la Direction générale du patrimoine un premier mémoire intitulé *Vers une reconnaissance effective du patrimoine vivant par le ministère de la Culture et des communications du Québec* pour revendiquer une réorientation des politiques du ministère face à notre secteur, « parent pauvre du parent pauvre ». Fondé sur les données rassemblées en octobre 2006 auprès des organismes du réseau et enrichi des résultats de *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, document publié en décembre 2006 par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, ce mémoire confirme l'état d'indigence dans lequel se trouvent plongés les organismes œuvrant dans le secteur du patrimoine vivant. Plus globalement, il souligne le manque actuel de perspectives de développement et le cul-de-sac dans lequel certains choix récents faits par le ministère risquent de nous entraîner inévitablement si des correctifs ne sont pas apportés à brève échéance. M. Fernand Lévesque, directeur général du patrimoine, a reçu le mémoire et a accepté de venir en discuter avec le milieu lors du Rassemblement annuel du patrimoine vivant (voir ci-après). Mais sachant que le problème est avant tout une question de choix politiques, un second mémoire sera soumis directement à la ministre (il aura sans doute été déposé au moment où ce texte paraîtra), et il fera l'objet d'une large diffusion. Il sera mis en ligne sur le site du CQPV et nous verrons à l'usage quelle diffusion publique lui donner de façon à ce que le maximum de personnes concernées puisse en prendre connaissance.

Rassemblement et concertation

Le 13^e Rassemblement national du patrimoine vivant a réuni plus de 40 personnes à Québec le 24 mars 2007, sans compter la centaine de spectateurs qui a assisté la veille, dans les superbes voûtes de la maison Chevalier, au concert intitulé « Le patrimoine n'a pas fini de se faire entendre » réunissant de jeunes artistes, tous dans la vingtaine ou la jeune trentaine, représentant les quatre disciplines du patrimoine liées aux arts de la scène. Pari réussi : Louis-Simon Lemieux et Pierre-Léon Simard (musique), Gabrielle Bouthillier et Simon Elmaleh (chant), Anne Tessier (conte) et Dominic Desrochers (danse) ont offert des performances qui ont étonné et séduit l'auditoire, refaisant la

preuve si besoin était que les traditions orales et musicales peuvent se décliner au confluent de la mémoire et de la création. Et, pour souligner le côté « mémoire vivante » de nos pratiques, le prix du Patrimoine vivant 2007 a été décerné à M. Adélard Thomassin, accordéoneux de la ville de Québec qui, après plus de 60 ans de carrière, est toujours actif au sein du « Groupe sans âge ».

Les débats du samedi ont principalement porté sur la situation des structures œuvrant dans le domaine et nous y avons exploré différentes pistes de développement, sachant que la situation à laquelle nous sommes confrontés actuellement n'est pas tout à fait une redite de ce que nous avons vécu les années précédentes. D'une part, l'état de santé financière des organismes qui œuvrent dans le secteur n'a jamais été aussi préoccupant au point que certains, et non des moindres, sont menacés de mettre la clé sous la porte à plus ou moins brève échéance si la tendance se maintient. Cette situation de fait contraste avec l'intérêt grandissant qui se développe face au patrimoine vivant, le foisonnement et la diversification des manifestations autour de ses pratiques expressives et sociales, et l'élargissement (et le rajeunissement) des publics qu'on observe depuis quelques années. Par ailleurs, nous avons perçu récemment quelques signes annonciateurs d'une modification du regard porté sur le secteur par les institutions et les administrations. Le moment semblait donc propice, en espérant que le frémissement d'intérêt manifesté par le ministère survive à la situation pré-électorale dans laquelle il s'est manifesté, pour faire le point sur notre situation et pour relayer vers les décideurs, élus ou gestionnaires, non seulement les préoccupations du milieu, mais aussi toutes les idées, suggestions, ou propositions concrètes qui permettront peut-être d'infléchir la tendance vers des perspectives réelles de développement du patrimoine vivant dans les années qui viennent.

Les débats ont été féconds et la discussion avec le directeur général du patrimoine instructif. Une transcription *verbatim* est en cours et elle sera mise en ligne d'ici la fin de l'automne, en même temps que la mise en ligne du second mémoire en préparation.

La formation professionnelle

Dans la suite de ses travaux sur les besoins de formation des enseignants en danse traditionnelle (voir le rapport des activités du CQPv dans *Rabaska* n° 4), la table de concertation sur la danse traditionnelle a demandé et obtenu une subvention d'Emploi Québec, dans le cadre du programme multirégional de formation professionnelle, pour la mise en place d'un premier stage de formation professionnelle (en deux modules) à l'intention des jeunes en situation professionnelle d'enseignement, intitulé *Didactique et pédagogie de la danse traditionnelle à l'intention des clientèles jeunes (7-16 ans)*. Sous

la responsabilité pédagogique de Michel Landry et réunissant plusieurs formateurs chevronnés (France Bourque-Moreau, Monique Goyer, Germain Hébert, Lise Sirianni, Anita Rudichuk), les deux modules totalisant 30 heures de formation, ont regroupé 16 stagiaires et se sont déroulés en septembre 2006 au Centre régional d'animation du patrimoine oral à Saint-Jean-de-Matha et, en novembre 2006, à Québec. Devant le succès de l'entreprise, un second programme a été proposé pour l'année 2007-2008, portant cette fois sur l'histoire et l'ethnologie de la danse traditionnelle au Québec.

Cette avancée dans le domaine de la formation professionnelle s'est faite avec le soutien du Conseil québécois de ressources humaines en culture, organisme interlocuteur d'Emploi Québec pour la formation professionnelle en culture. L'examen des programmes de formation consacrés à la professionnalisation des activités en patrimoine culturel, exposé dans un document interministériel Éducation-Culture, montre un important déficit pour tout ce qui concerne le patrimoine immatériel, et le CQRHC a adopté une résolution visant à créer un comité de réflexion pour favoriser la reconnaissance et la professionnalisation des métiers du patrimoine immatériel, ce qui implique effectivement une réflexion sur la mise en place éventuelle de programmes de formation dont le CQPV pourrait à terme assurer la coordination dans la foulée du projet pilote sur l'enseignement de la danse traditionnelle. Déjà, des formations sont proposées par le Regroupement du conte au Québec (RCQ) et il est envisagé de proposer une formation pour les musiciens l'année prochaine. Toutes ces initiatives pourraient à terme faire l'objet d'un programme intégré réunissant l'ensemble des formations professionnelles offertes dans tous les secteurs du patrimoine vivant. C'est sans doute un des dossiers majeurs qui se dessine pour les deux années à venir.

Dans la foulée de ses travaux et à l'image du modèle de développement qui avait vu la table de concertation sur le conte se transformer en organisme autonome (le RCQ), la table de concertation sur la danse traditionnelle a fait une demande d'incorporation pour devenir organisme autonome, Danse traditionnelle Québec. Cette naissance n'est pas, loin s'en faut, une sécession, DTQ assurant la maîtrise d'œuvre pédagogique de la prochaine formation. C'est au contraire un pas de plus dans la structuration du réseau où chacun des secteurs pourra élaborer des programmes d'activités spécifiques à ses besoins.

ROBERT BOUTHILLIER